

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Du vendredi 02 juillet 2021

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : 10

Absents : 5

Procuration : 0

Date de convocation : 29 juin 2021

Date d'affichage : 9 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le deux juillet à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Entrains-sur-Nohain dûment convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. Michel POIRIER, Maire.

Sont Présents Mesdames et Messieurs :

Romain BAILLY, Mélanie CROISY, Blandine DECAENS, Emilie DOURNEAU, Françoise MALLERET, Lionel DUVAL, Annie GARCIA, Véronique MILLER, Laurence CHEVALIER

Absents excusés :

Patricia DETABLE, Fabien GIBOURET, Christopher WEISSBERG

Absents :

Jean-Baptiste ARNOULT, Serge GAUCHOT,

Procurations :

Secrétaire de Séance : Blandine DECAENS

Approbation du Procès-Verbal du 4 juin 2021

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE le procès-verbal du 4 juin 2021

AFFAIRE N° 1

ADMINISTRATION : MAISON 10 BIS PLACE SAINT SULPICE

L'association Le Relais n'a pas donné de réponse favorable pour le bail à réhabilitation pour la maison 10 bis Place Saint Sulpice.

La situation sera réétudiée en septembre mais vu l'importance des travaux, l'issue est incertaine.

Un bâchage s'avère donc nécessaire avec un coût d'environ 8000 €.

Vote : le conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE du bâchage de la toiture

Arrivé de Fabien GIBOURET à 18h32 avec procuration pour Patricia DETABLE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : 11

Absents : 4

Procuration : 1

Deux propositions sont faites :

- Vente
- Etude de mise en place d'un lieu culturel avec subventionnement

Vote : Le Conseil Municipal

Vente 7 pour

Etude 5 pour

DECIDE de la vente de la maison 10 bis Place Saint Sulpice

Vote : Le Conseil Municipal, 4 Abstentions, 8 Pour

FIXE le prix de vente entre 5 000 € et 10 000 €

AFFAIRE N° 2

ADMINISTRATION : EMPLOI ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Deux employés sont sous contrats, il y a l'obligation de créer des postes et de relancer des appels à candidatures pour l'embauche.

Monsieur le maire propose la création de deux postes d'adjoint technique territorial à 35h.

Vote : Le Conseil Municipal, 10 pour, 1 abstention, 1 contre

CREER deux postes d'adjoint technique territorial à 35 h

AFFAIRE N° 3

FINANCES : VENTE ANCIEN BUS

L'ancien bus a été vendu à la société Les Cars Charles pour la somme de 12 500 €.

Il convient de passer les opérations suivantes :

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Articles - chapitre - opération		Articles - chapitre - opération	
		777-042	4753,97
Investissement			
Dépenses		Recettes	
Articles - chapitre - opération		Articles - chapitre - opération	
040-13913-201311	4753,97	024-OPFI	12500

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

VEND le bus au prix de 12 500 €

ACCEPTE les écritures comptables

AFFAIRE N° 4

ADMINISTRATION : ANNUALISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

La commune réorganise son fonctionnement suite au futur départ d'une employée.

L'annualisation du temps de travail du poste d'adjoint technique faisant fonction d'ATSEM de la maternelle est nécessaire.

Suite à la demande de l'agent et après acceptation du Maire, ce poste sera à 90 % réparti de la façon suivante :

Temps scolaire : 9h par jour Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

Vacances scolaires : 4 h par jour Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

Pré-rentrée 7h

1 heure de pause méridienne.

Vote : le conseil municipal à l'unanimité

ACCEPTTE l'annualisation du temps de travail.

AFFAIRE N° 5

FINANCES : PONT DE L'ANGUILLERIE PLAN DE FINANCEMENT AGENCE DE L'EAU

Afin de finaliser les dossiers de demande de subventionnement, le conseil municipal doit valider le plan de financement présenté.

Travaux liés à la restauration de la continuité écologique tels que décrits dans le mémoire technique :

Plan de financement des travaux		
Agence de l'eau Loire-Bretagne	80 %	155760,80 €HT
Commune d'Entrains sur Nohain	20 %	38940,20 €HT
TOTAL	100 %	194701 €HT

Autres travaux liés à la construction du nouvel ouvrage de franchissement du cours d'eau :

Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)	59,91 %	120669,74 €HT
Commune d'Entrains sur Nohain	40,09 %	80748,62 €HT
TOTAL	100 %	201418,36 €HT

Coût global de l'opération :

Agence de l'eau Loire-Bretagne	39,21 %	155760,80 €HT
Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)	30,46 %	120669,74 €HT
Commune d'Entrains sur Nohain	30,22 %	119688,82 €HT
TOTAL DE L'OPERATION	100 %	396119,36 €HT

Vote : Le conseil Municipal, à l'unanimité

DEMANDE une subvention de 80 % à l'agence de l'eau.

ADMINISTRATION : PONT DE L'ANGUILLERIE EVOLUTION DES TRAVAUX

Le contrat de l'Atelier 2F doit être rallongé d'un an jusqu'au 25/08/2022 en raison du retard des études et de l'attente de réponse des demandes de subvention.

Vote : Le conseil Municipal, à l'unanimité

PROLONGE le contrat de l'Atelier 2F d'un an.

DIVERS

Secrétaire de Mairie :

Mme Séverine CLAUZON est partie en retraite pour invalidité depuis le 1^{er} avril 2021.

Ecole :

Au vu des effectifs de la rentrée prochaine (Mme MILLOT 17, Mme TELLIER 10, Maternelle 21), nous pouvons craindre une suppression de classe pour la rentrée 2022-2023.

Piscine :

La piscine est ouverte.

Vacances scolaires :

Lundi 14h 19h

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi 11h 19h

Dimanche 11h 13h – 15h 19h

La piscine sera ouverte en septembre au public les mercredis, samedis et dimanche de 11h à 13h et 14h 19h.

Les Maitres-nageurs sont Pierre CARTERON et Lilian DUMEZ.

Travaux :

Les sondages des sols à l'école primaire vont être effectués en juillet. Ces interventions sont prises en charges par l'assurance.

Micro-crèche :

La CAF subventionnerait le projet mais la communauté de communes doit faire venir un architecte pour étudier la faisabilité des travaux.

Saint Sulpice :

La Saint Sulpice doit avoir lieu et les manèges seront présents.

Camping :

La guinguette n'ouvrira pas cette année et nous laisse la gestion du camping qui est en cours de nettoyage.

La séance est levée à 19h50.